

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au premier trimestre, nos efforts ont surtout porté sur deux grands dossiers concernant les 5 prochaines années : la demande de Hydro One relative à ses tarifs de transport et de distribution, et celle d'Enbridge Gas portant sur ses programmes de conservation. L'examen de ces dossiers se poursuit, et la Commission de l'énergie devrait rendre des décisions au cours de l'année. Quelques dossiers seulement ont été réglés, dont ceux de London Hydro et de petits distributeurs d'électricité, et nous avons obtenu pour les écoles des économies d'environ 340 000 \$.

L'examen des deux grands dossiers mentionnés ci-dessus devrait prendre fin au deuxième ou au troisième trimestre, mais la décision sur la demande de Hydro One sera probablement rendue seulement au quatrième trimestre. La suite de l'année verra aussi le dépôt de la première demande concernant les tarifs sur 5 ans de l'entreprise résultant de la fusion d'Enbridge Gas et Union Gas.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Programmes de conservation.

La Commission de l'énergie a poursuivi l'examen du plan relatif aux programmes de conservation d'Enbridge, qui prévoit des dépenses d'environ 900 millions de dollars (M\$) sur 5 ans. En tant que représentants d'un groupe de clients soucieux de l'environnement, nous avons continué d'être les principaux intermédiaires entre les groupes de clients et les groupes environnementaux.

Enbridge, deux groupes de clients et deux groupes environnementaux ont déposé des éléments de preuve devant la Commission. À la fin de janvier, la Commission a tenu une conférence technique (semblable à une audience, mais en l'absence de commissaires) qui a duré une semaine et visait à obtenir des précisions sur ces éléments de preuve. Nous nous sommes concentrés sur le fait que, même si Enbridge consacre beaucoup d'argent à ses programmes de conservation, ses dépenses en immobilisations et le volume de gaz qu'elle distribue continuent d'augmenter chaque année.

Pendant cette conférence, les intervenants ont pressé de questions les témoins d'Enbridge et des experts externes sur de nombreux aspects du plan de l'entreprise. Une question récurrente était de

savoir si les programmes devraient favoriser l'électrification, c'est-à-dire l'abandon complet du gaz naturel par les clients. Les parties présenteront leurs observations finales en mai et en juin, et la Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au mois d'août.

Enbridge Gas - Remplacement du gazoduc

St. Laurent à Ottawa. La Commission a rejeté la requête que nous avons présentée avec d'autres parties afin qu'elle tienne des audiences sur ce projet de 122 M\$ - et ce, même si la ville d'Ottawa, Pollution Probe et nous-mêmes lui avons soumis des preuves incontestables que de gros clients branchés sur ce gazoduc planifient carrément d'abandonner le gaz naturel. Sentant que tout le monde s'opposait à cet investissement, Enbridge a changé de position et prétend maintenant que le gazoduc présente des problèmes de sécurité, même si ses propres prévisions n'appuient pas cette assertion. Dans nos observations finales, nous avons proposé que le projet soit reporté afin qu'il soit possible de déterminer si les plans de réduction des gaz à effet de serre établis par la ville, l'université, le gouvernement fédéral et d'autres clients changeront vraiment les choses. La Commission devrait rendre sa décision au deuxième trimestre.

Enbridge Gas – Planification intégrée des

ressources. Le groupe de travail chargé de surveiller les plans d'Enbridge en vue de trouver des solutions de rechange aux investissements dans les gazoducs (comme des programmes de conservation géociblée et de gestion de la demande) a finalement été mis sur pied, et notre avocat Jay Shepherd en fait partie.

Malheureusement, comme on pouvait sans doute le prévoir, Enbridge n'est pas pressée de réduire ses dépenses en immobilisations et les investissements dans son réseau. Nous dirigeons les efforts visant à lui faire comprendre qu'elle devrait agir sans tarder.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

London Hydro – Tarifs de distribution – 2022.

London Hydro, qui sert près de 250 écoles, demandait une hausse de tarifs de 15,9 % à compter du 1^{er} mai 2022. Pour ce distributeur efficace dont les coûts sont peu élevés, cette hausse était plus importante que prévu. Pour une école typique, la hausse se chiffrait à 8,1 %, ce qui était plus raisonnable, mais encore trop élevé.

Toutes les parties ont collaboré pour en arriver à un règlement complet de cette affaire, qui a ramené à 3,57 % la hausse de tarifs pour les écoles. Cela représente des économies d'environ **300 000 \$ sur 5 ans.**

Hydro One – Tarifs de transport et de

distribution – 2023-2027. La première demande de Hydro One visant à la fois ses tarifs de transport et de distribution est toujours à l'étude. Elle prévoit des hausses des tarifs de distribution s'élevant à 13,5 % pour les écoles clientes de Hydro One, et des hausses des tarifs de transport atteignant 20 % pour toutes les écoles de l'Ontario.

Juste avant la conférence de règlement qui devait avoir lieu en février, Hydro One a annoncé qu'elle ne pourrait pas y participer avant d'avoir soumis une demande modifiée reposant sur des prévisions révisées en raison de « pressions inflationnistes ». Le 31 mars, l'entreprise a soumis une demande révisée de fond en comble. Au lieu de modifier son plan de travail pour compenser les pressions inflationnistes, Hydro One propose simplement de dépenser plus pour réaliser le même plan. Elle demande des hausses supplémentaires d'environ

182 M\$ pour ses tarifs de transport, et 239 M\$ pour ses tarifs de distribution. Comme elle sait que ses dépenses accrues font grimper encore des hausses de tarifs déjà considérables, elle propose de bâtir maintenant tout en faisant payer plus tard. En effet, les clients (y compris les écoles) n'auraient à payer ces sommes additionnelles qu'à compter de 2028 – en plus, naturellement, des autres hausses de tarifs que l'entreprise demandera sans doute alors.

Hydro One devra répondre à des questions sur sa demande révisée. Par la suite, la Commission de l'énergie convoquera à nouveau la conférence de règlement, et elle tiendra peu après des audiences qui pourraient durer 5 semaines. Notre avocat Mark Rubenstein sera probablement le principal représentant des groupes de clients pendant la conférence de règlement et les audiences (comme il l'a fait dans le dossier d'Ontario Power Generation). La Commission devrait rendre sa décision vers la fin de l'année.

Fusions de distributeurs. Le rythme des fusions s'est accéléré récemment parmi les distributeurs d'électricité en Ontario. En mars, la Commission de l'énergie a approuvé la fusion de Brantford Power et Energy+ (Cambridge et Brant) ainsi que la phase 2 de la fusion de North Bay Hydro et Espanola Hydro. De plus, Kitchener-Wilmot Hydro et Waterloo North Hydro ont aussi soumis une demande de fusion. Nous allons continuer de scruter chaque demande, mais nous sommes généralement favorables aux fusions d'entreprises voisines ayant des structures de coûts semblables, car elles ont tendance à entraîner des réductions de coûts pour leurs clients au fil du temps.

Tarifs d'autres distributeurs. Un règlement a été conclu avec Ottawa River Power relativement à ses tarifs pour 2022, et quelques autres demandes de petits distributeurs ont aussi été réglées. Les économies qui en ont résulté pour les écoles s'élèvent à environ **40 000 \$.**

La Commission de l'énergie a prévu des conférences de règlement concernant les tarifs de Rideau St. Lawrence Distribution et E.L.K. Energy pour 2022. Milton Hydro, Kingston Hydro et Westario Power (Walkerton) devraient bientôt soumettre des demandes concernant leurs tarifs pour 2023.

AUTRES QUESTIONS

Cadre pour l'innovation énergétique. Ce groupe de travail a été établi pour examiner l'évolution future du secteur de l'énergie et, en particulier, l'adoption de solutions ne faisant pas appel à des entreprises de services publics pour l'alimentation des bâtiments en électricité et en gaz naturel. Notre avocat Jay Shepherd continue d'être un membre actif de ce groupe, et il a été désigné pour rédiger une section importante de son rapport, soit celle qui porte sur les mesures d'incitation des entreprises de services publics. Le groupe de travail devrait publier son rapport en juin.

Les politiques de la Commission de l'énergie dans ce domaine risquent d'avoir d'importantes répercussions pour les écoles, qui sont souvent des chefs de file en matière d'énergie décentralisée (énergie solaire, véhicules électriques, systèmes de stockage et de gestion de l'énergie). Au sein du groupe de travail, notre rôle principal a été de présenter le point de vue des clients, pour faire contrepoids à celui des entreprises de services publics.

Examen de la fiabilité et de la qualité du service d'électricité. La Commission vient d'entreprendre cet examen, qui portera en premier lieu sur l'amélioration des rapports de fiabilité et la responsabilisation accrue des entreprises de services publics. Nous prendrons une part active à cet examen.

Examen du mode de participation des intervenants. La Commission de l'énergie a annoncé qu'elle va examiner la façon dont les intervenants participent à ses activités. Elle a assuré aux intervenants qu'elle ne souhaitait pas modifier de fond en comble le système actuel (sur lequel la Coalition de l'énergie des écoles et d'autres groupes peuvent compter), mais qu'elle prévoyait y apporter certains changements.

Nous nous opposerons fermement à tout changement qui entraînerait une réduction de notre influence et de notre capacité à défendre adéquatement les intérêts des conseils scolaires pendant les travaux de la Commission de l'énergie.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Fred Zheng

Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Ted Doherty (tdoherty@oesc-cseo.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)

Mark Rubenstein (mark@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org